



Contrat de plantation et d'entretien des tombes dans les cimetières d'Epalinges

Demandeur

Nom et Prénom : Tél :

Rue : Localité :

Défunt

Pour tombe N° : Secteur :

Nom et prénom :

Contrat annuel pour une plantation imposée, de printemps, une d'été et une d'automne avec désherbage, arrosage et épandage d'engrais naturels. Aucun traitement phytosanitaire prévu, sauf en cas de risque vital pour les plantes et, le cas échéant, seuls des produits naturels sont utilisés.

Ce contrat est renouvelable tacitement, d'année en année, sous réserve de :

- Modification des tarifs selon décision municipale.
- Résiliation, par écrit, du présent contrat **au plus tard** à fin novembre pour l'année suivante.

Nous vous remercions d'indiquer, ci-dessous, la prestation souhaitée, laquelle inclut déjà l'achat des plantes :

- ☐ Tombe cinéraire; Tombe d'enfant ou à la ligne réduite; Concession cinéraire simple **CHF 160.--**.
- ☐ Tombe à la ligne ; Concession d'inhumation simple; Concession cinéraire double **CHF 260.--**.
- ☐ Concession d'inhumation double **CHF 390.--**.

Lu et approuvé Le

Signature :